

MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL–GASCONS
LE 16 JUILLET 2018

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Port-Daniel–Gascons, tenue le 16 juillet 2018 à la Maison LeGrand, sous la présidence de monsieur Henri Grenier, maire et à laquelle étaient présents les conseillères et les conseillers suivants :

Mesdames Marie-Ève Allain, Sylvie Blais, Mireille Langlois
Messieurs Hartley Lepage, Denis Langlois et Marc-Aurèle Blais

Était également présente à cette séance, madame Chantal Vignet, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Après avoir constaté qu'il y a quorum, monsieur le maire ouvre la séance à 20h30.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-07-349
POINTS À L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu à l'unanimité que les membres du conseil renoncent à l'avis de convocation pour la tenue d'une séance extraordinaire du 16 juillet 2018 et autorisent la discussion et la prise de décision sur les sujets suivants:

Les points à l'ordre du jour sont :

- 01- Propos déplacés adressés à un élu ;
- 02- Contrat de réservation de l'artiste ;
- 03- Goûter pour une activité au Centre Plein Air la Souche ;
- 04- Boîtes postales situées à la route de l'Anse McInnis ;
- 05- Période de questions ;
- 06- Levée de la séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-07-350
PROPOS DÉPLACÉS ADRESSÉS À UN ÉLU

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons fasse parvenir une mise en demeure à un citoyen de la municipalité pour les propos déplacés adressés à un élu et publiés via les réseaux sociaux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-07-351
CONTRAT DE RÉSERVATION DE L'ARTISTE

Dans le cadre du Open Gaspésien de Volleyball, il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le directeur des loisirs, culture et tourisme, monsieur Éric Huard à signer le contrat de réservation de l'artiste avec Midway Group (Jean-Sébastien Hébert Brunelle) pour un spectacle musical en direct par les DJ'S (MISS SHELTON et TIZI) qui aura lieu le 25 août prochain à l'espace culturel et familial.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-07-352
GOÛTER POUR UNE ACTIVITÉ
CENTRE PLEIN AIR LA SOUCHE

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons participe financièrement au goûter pour une activité organisée par les aînés(es) au Centre Plein Air La Souche et ce, pour un montant maximum de 300 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-07-353
BOÎTES POSTALES À LA ROUTE DE L'ANSE MCINNIS

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise la directrice générale à faire parvenir à Postes Canada une demande pour changer l'emplacement des boîtes communautaires qui sont installées présentement sur le stationnement de la plage de l'Anse McInnis.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune période de questions.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-07-354
LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la levée de la séance est proposée par monsieur Hartley Lepage à 20h35.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Henri Grenier
Maire

Chantal Vignet
Directrice générale./sec.-trés.